

BULLETIN D'ADHESION

NOM :

PRENOM:

(pour les femmes mariées préciser le nom de jeune fille)

DATE DE NAISSANCE : ***LIEU :*** .

ADRESSE :

PROFESSION :

ORGANISME EMPLOYEUR :

ADRESSE :

du siège de votre organisme :

de votre lieu de travail :

TEL. Privé : ***Travail :*** ***Portable :***

Email :

TELECOPIE Travail : ***Domicile :***

FONCTION(S) SYNDICALE(S)

(merci de préciser le statut: titulaire , suppléant)

FORMATION(S) SYNDICALE(S) SUIVIE(S)

Je déclare adhérer au SNADEOS. J'en accepte les Statuts et le Règlement Intérieur et je m'engage à acquitter régulièrement les cotisations.

A ***, le***

Signatur

<p>Document à expédier à l'adresse suivante : Claude PAUL. 230 chemin du Vallon 13390 AURIOL</p>
--

Barème des cotisations applicable en 2014

(Le salaire à prendre en compte est celui correspondant au montant cumulé à déclarer au fisc)

Salaire annuel en euros	Cotisation 2013
Inférieur à 29 999	85 euros
de 30 000 à 39 999	105 euros
de 40 000 à 49 999	130 euros
de 50 000 à 59 999	160 euros
de 60 000 à 69 999	195 euros
de 70 000 à 79 999	225 euros
de 80 000 à 99 999	255 euros
Supérieur à 100 000	310 euros

Lettre d'appel de cotisations 2014

Chères et chers amis,

Je vous présente avec les membres du conseil syndical, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2014.

Cette nouvelle année sera placée sous le signe d'une nouvelle donne, ainsi que je l'ai exposé dans mon dernier éditorial (voir notre site : <http://www.cftc-snadeos.fr>), dans laquelle le SNADEOS a toute sa place.

Écoutés et reconnus par l'ensemble des partenaires et responsables du dialogue social institutionnel, nous avons progressé en légitimité en 2013. Nous avons gagné la représentativité au sens de la loi jusqu'en 2017, je ne doute pas qu'elle nous sera renouvelée grâce à nos, à vos actions.

Le nouveau regard qui est porté sur notre section des praticiens conseils, grâce à l'image de sérieux et de compétence construite avec dynamisme et constance dans l'effort autour du vice président praticiens conseils, le Dr Rafik Balaska, nous permet d'envisager avec sérénité l'avenir dans ce domaine.

Chez les ADD nous n'avons rien lâché de nos convictions reconnues par nos résultats aux élections (commission de discipline) et nous sommes incontournables pour la reprise des négociations.

Chez les cadres, les ingénieurs conseils et les informaticiens, nous obtenons de bons résultats. Avec par exemple dans le collège cadres à la CNAF 29-% des suffrages.

Nous abordons ainsi 2014 avec la conviction que notre rôle sera moteur et notre signature indispensable pour la défense de nos intérêts professionnels.

A titre d'information nous avons, pour 2013, complété notre équipe de négociateurs nationaux par l'intégration de membres du conseil syndical. Dans le cadre de la négociation concernant la classification ADD, outre le Président et le Trésorier, un directeur de CPAM et un sous directeur de CAF ont participé à toutes les réunions.

A l'UCANSS le SNADEOS a été présent à toutes les négociations (rémunérations, classification employés et cadres, classification ADD, contrat de génération, représentativité syndicale, travail à distance, évolution des réseaux...), ainsi que dans deux instances spécifiques (groupe de travail référentiel métiers, commission santé, sécurité et conditions de travail).

Par ailleurs notre participation aux Instances Nationales de Concertation a permis d'intégrer des

adhérents issus de toutes les branches concernées.

Nos réunions statutaires, 5 bureaux et 4 conseils tenus en 2013, ont permis de réunir la totalité des membres de ces instances et de déterminer le positionnement à adopter dans le cadre des signatures de protocoles.

Nous avons été signataire en 2013 des accords rémunération, contrat de génération, évolution des réseaux et intéressement.

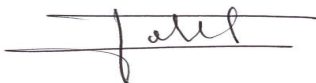
Plus que jamais votre syndicat demeure un partenaire indispensable pour la défenses des intérêts de tous ses adhérents (ADD, cadres de haut niveau, praticiens conseils, ingénieurs conseils) et pour ce faire votre participation financière reste essentielle.

C'est elle qui nous permet de maintenir un dynamisme et une présence reconnue et pérenne dans le paysage syndical, elle nous donne les moyens de faire fonctionner un site internet qui est une référence et nous permet des actions de communication indispensables à une réelle activités syndicale. Ces actions seront relancées en 2014 (Lettre d'Eugène, Compte Facebook...).

Le barème des cotisations lors du conseil du 15 janvier 2014 a été reconduit sur la base de 2013. Donc la cotisation est inchangée et il a été décidé de ne pas percevoir la sur-cotisation correspondant à 24 euros annuels, en sus de la cotisation initiale, et correspondant à la souscription d'une assurance individuelle.

Cher(e) adhérent(e), je vous assure de l'entier dévouement de l'ensemble des membres du conseil et du bureau.

Le SNADEOS, plus que jamais, œuvrera en 2014 pour un dialogue social constructif et responsable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Cabot', is written over two horizontal lines.

Le Président
Jean Pierre CABOT